

## ÉMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES PERPETUELLES AVEC MÉCANISME D'ABSORPTION DE PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DES COUPONS

Attijariwafa bank a clôturé avec succès l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global de 1.000.000.000 de dirhams lancé le 26 décembre 2022.

### RAPPEL DES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION

L'emprunt obligataire subordonné perpétuel d'Attijariwafa bank répond aux caractéristiques suivantes :

<b>Nombre d'obligations émises</b>	10.000 obligations subordonnées
<b>Montant de l'émission</b>	1.000 000 000 de dirhams
<b>Valeur nominale</b>	100 000 dirhams
<b>Date de règlement</b>	30 décembre 2022
<b>Date de jouissance</b>	30 décembre 2022
<b>Maturité</b>	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5 <sup>e</sup> année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans.
<b>Négociabilité des titres</b>	Négociable de gré-à-gré (hors Bourse)
<b>Méthode d'allocation</b>	Adjudication à la Française avec priorité à la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement).
<b>Taux facial</b>	<b>Tranche A : Taux révisable chaque 10 ans</b>

Pour les 10 premières années, le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux 10 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 23 décembre 2022, soit 3,22%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque entre 225 et 235 points de base, soit entre 5,47% et 5,57%.

Au-delà des 10 premières années et pour chaque période de 10 ans, le taux de référence est le taux 10 ans observé ou calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib, précédant de 5 jours ouvrés la dernière date d'anniversaire du coupon de chaque période de 10 ans.

Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque fixée à l'issue de l'adjudication (prime de risque comprise entre 225 et 235 points de base) et sera communiqué aux porteurs d'obligations par Attijariwafa bank sur son site internet, 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire de chaque date de révision du taux et le même jour que la date d'observation du taux de référence.

Dans le cas où le taux 10 ans des bons du Trésor n'est pas directement observable sur la courbe, la détermination du taux de référence par Attijariwafa bank se fera par méthode d'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).

#### Tranche B : Taux révisable annuellement

Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 23 décembre 2022, soit 3,02%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque entre 205 et 215 points de base, soit entre 5,07% et 5,17%.

À chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib, précédant de 5 jours ouvrés la date d'anniversaire du coupon.

Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque fixée à l'issue de l'adjudication (prime de risque comprise entre 205 et 215 points de base) et sera communiqué par Attijariwafa bank, via son site web, aux porteurs d'obligations 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire de chaque date de révision du taux et le même jour que la date d'observation du taux de référence.

- **Organisme conseil** : Attijari Finances Corp.
- **Organisme chargé du placement** : Attijariwafa bank

### RÉSULTATS DE L'ÉMISSION

Le montant global des soumissions reconnues valables s'est élevé à 1.000.000.000 de dirhams.

Le montant servi s'établit à 1.000.000.000 de dirhams (en valeur nominale).

Le résultat global des souscriptions se présente comme suit :

- **la tranche A**, non cotée, avec un taux révisable chaque 10 ans, n'a pas été souscrite ;
- **la tranche B**, non cotée, avec un taux révisable annuellement de 5,17% pour la première année, a été souscrite à hauteur de 1.000.000.000 dirhams, avec un taux de satisfaction de 100,0%.

#### Souscriptions

La demande recueillie par type de souscripteur se répartit comme suit :

Nature des souscripteurs	Tranche A	Tranche B	Total
Établissements de crédit	-	-	-
OPCVM	-	1.000.000	1.000.000
Société d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	-	-	-
Autres	-	-	-
<b>Total</b>	-	<b>1.000.000</b>	<b>1.000.000</b>

Montants en Kdh

#### Résultats définitifs de l'émission

Les résultats définitifs de l'opération se présentent de la manière suivante :

	Tranche A non cotée Taux révisable chaque 10 ans	Tranche B non cotée Taux révisable annuellement	Total
<b>Montant global proposé (Kdh)</b>	-	1.000.000	1.000.000
<b>Montant retenu (Kdh)</b>	-	1.000.000	1.000.000
<b>Nombre de souscriptions</b>	-	10	10
Établissements de crédit	-	-	-
OPCVM	-	10	10
Société d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	-	-	-
Autres	-	-	-
<b>Taux de souscription</b>	-	1,00	1,00
<b>Taux de satisfaction</b>	-	100,0%	100,0%